

Chers amis, chers collègues,

Après quatre années d'études, une centaine d'entretiens et quelques nécessaires dégustations..

J'ai le plaisir et l'honneur de vous inviter à la soutenance publique de ma thèse de doctorat de Géographie intitulée :

Le vin liquoreux, un produit de terroir en marge de la hiérarchie vitivinicole française : étude comparée des petits vignobles de vin liquoreux de Bergerac, Jurançon, Jura et Corrèze.

Géographie d'une distinction

**Le vendredi 16 décembre 2016, à 14h
A l'université Paris Ouest La Défense,
200 Avenue de la République
92000 Nanterre**

Bâtiment B, Salle B015

La soutenance sera suivie d'un pot auquel vous êtes chaleureusement conviés.

Merci de confirmer votre présence, pour l'organisation du pot.



Résumé

En reconnaissant dès 1936 l'Appellation d'Origine Contrôlée de vin liquoreux « Monbazillac », l'Etat, par le biais de l'INAO, définit officiellement le vin liquoreux comme un produit de terroir, élaboré par un savoir-faire humain sur un espace aux aptitudes agronomiques et aux conditions climatiques particulières. Pourtant, malgré la mode des « produits de terroir », en France, le vin liquoreux semble très loin d'avoir acquis l'image d'un produit de terroir et se situe en bas de la hiérarchie vitivinicole. Sa production est fragmentée dans l'espace productif viticole français, alors que ce vin est majoritairement produit dans les aires d'influence des vignobles de Bordeaux et Bourgogne. Le vin liquoreux est ainsi élaboré au sein de petits vignobles de vins liquoreux, qui s'inscrivent dans de petits voire très petits vignobles, à l'image des vignobles de Bergerac, Jurançon, Jura et Corrèze. Les vins liquoreux français semblent donc constituer des « impensés » de la géographie du vin, puisque non reconnus en tant que produit de terroir, et puisque élaborés au sein de vignobles de l'entre-deux, de périphéries dominées, voire de marges viticoles. Or, le terroir vitivinicole est une représentation de la société qui le fait vivre. Au sein des différents systèmes spatiaux que constituent les terroirs viticoles étudiés, les acteurs du vin élaborent de nouveaux modèles territoriaux, dans des territoires recomposés par la réforme de la filière viticole impulsée entre 2006 et 2008 et d'espaces ruraux marqués par les conséquences de la mondialisation. Des stratégies de distinction émergent alors à toutes les échelles au sein de ces espaces pour mieux se positionner dans la hiérarchie, dont le haut est incontestablement occupé par château d'Yquem, célèbre cru de Sauternes, dont la réputation n'a jamais été aussi forte. Ainsi, au fond, les petits vignobles de vin liquoreux étudiés ne permettent-ils pas de répondre à une question presque existentielle lorsqu'on veut vivre aujourd'hui d'une production vitivinicole en France ou même ailleurs : comment vendre du vin aujourd'hui ?

Mots-clés

Vin - liquoreux - petit vignoble - distinction - terroir - territoire vitivinicole - image - recomposition territoriale